

Arrêté du Maire

N° 2026-1300/AG

Nous, Maire de la Ville de Montbéliard,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2211.1 et L2212.1, L2213.1 et L2213.2,

Vu le Code de la Route et notamment ses articles R.110-1, R.110-2, R.325-12 à R.325-52, R.411-1 à R.411-7, R.411-25, R.411-26 et R.417-1 à R.417-13,

Vu la demande de l'entreprise IDVERDE - ZAC des Grands Sillons - 6 rue du Chemin du Fer - 90600 GRANDVILLARS, en date du jeudi 15 octobre 2026,

Et afin de permettre le bon déroulement des travaux de remise à niveau de borne ELSA rue de Velotte, tout en assurant la sécurité des usagers.

Objet : Stationnement rue de Velotte – Travaux IDVERDE

Arrêtons,

Article 1 :

Le stationnement de tout véhicule, à l'exception des véhicules de l'entreprise IDVERDE, sera interdit rue de Velotte au droit de la propriété sise au n° 18 du **mercredi 21 octobre au mercredi 04 novembre 2026, selon l'avancement des travaux.**

Article 2 :

Toute circulation piétonne sera interdite rue de Velotte à hauteur des travaux, du **mercredi 21 octobre au mercredi 04 novembre 2026 selon l'avancement des travaux.**

En conséquence :

Les piétons devront suivre la signalisation mise en place et ne pas circuler dans la zone des travaux.

Article 3 :

La mise en place et la maintenance de la signalisation pendant toute la durée du chantier seront assurées par l'entreprise IDVERDE – ZAC des Grands Sillons – 6 rue du Chemin du Fer – 90600 GRANDVILLARS chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 :

Madame la Directrice Générale des Services de la Collectivité et Monsieur le Commissaire Central de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Montbéliard, le dimanche 18 Octobre 2026

Le Maire

Affiché le : 19/10/2026

Notifié le :

Le Maire,

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET